



Rapport annuel du Conseil d'Établissement 2020 - 2021 École de la Pommeraie

1. COVID-19

Il est impossible de passer sous silence la situation pandémique qui a teinté toute l'année scolaire 2020-2021. Durant nos rencontres TEAMS, nous avons de la gestion des cas déclarés, des bulles-classes vs les bulles-familles, des absences liés à la COVID, du manque de personnel et des nombreuses communications à orchestrer tout au long de l'année.

2. FORMATION CONSEIL ÉTABLISSEMENT

Cette année, comme la nomenclature de notre organisation au sein du Centre de services scolaire des Patriotes a été modifiée par la création d'un conseil administratif, les membres du conseil d'établissement ont également dû suivre des formations obligatoires en vidéos et des fiches à lire. Plus tard durant l'année scolaire, les membres ont dû remplir un questionnaire afin de s'assurer qu'ils avaient suivi les formations.

3. PROJET ÉDUCATIF

L'équipe-école s'est assurée de faire vivre le projet éducatif durant l'année afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2022. Bien entendu, certains moyens ou actions ont dû être mis sur pause à cause de la situation pandémique.

4. PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Le comité mode de vie de l'école de la Pommeraie a révisé le plan de lutte et il a été présenté au conseil d'établissement. Nous avons adopté le plan en s'assurant d'une meilleure visibilité de celui-ci dans le Pommetier et dans l'agenda des élèves pour 2021-2022.

5. CACHE-COU

Les membres du CÉ ont adoré l'idée d'augmenter le désir d'appartenance à l'école de la Pommeraie en se procurant un cache-cou aux couleurs de l'école pour chaque élève. Ce cache-cou pouvait aussi être utilisé pour identifier les élèves d'une même bulle-classe et en guise de couvre-visage. Malheureusement, l'évolution des mesures sanitaires exigées ne nous a pas permis de le conserver comme on l'aurait voulu. Cette dépense a été puisée dans le Fonds à destination spéciale, avec l'accord des membres du conseil d'établissement. Nous croyons cependant que ce genre d'initiative augmente la fierté des élèves de fréquenter notre magnifique école.

6. CONSULTATION DU RÈGLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CÉ a reçu, de la part du ministre de l'Éducation, une demande de consultation quant au Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration du nouveau Centre de services scolaire. Nous avons donné un avis favorable avec quelques commentaires.

7. GRILLE MATIÈRES 2020-2021

Le CÉ a adopté la grille matières 2021-2022 sans modification à celle de 2020-2021.

8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE 2021-2022

Le CÉ a adopté les Règles de régie interne du service de garde 2021-2022.

9. MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES DU MEES

La direction a présenté les mesures dédiées et protégées du ministère de l'éducation ainsi que son déploiement. Les membres du CÉ les ont approuvées. À noter qu'en raison des circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes portait sur un nombre limité des mesures protégées.

10. CALENDRIER DU SERVICE DE GARDE 2021-2022

Les membres du CÉ ont longuement discuté quant au calendrier du service de garde (camp thématique) qui occasionne malheureusement une augmentation du manque de personnel. Pour l'année 2021-2022, les membres du CÉ étaient d'avis que le camp thématique devait faire relâche pour permettre à l'équipe de partir l'année du bon pied.

11. PHOTOS SCOLAIRES

La compagnie « La Boîte blanche » a été retenue pour les photos scolaires.

12. ENTENTE AVEC LE SERVICE DE TRAITEUR

Le CÉ a adopté l'offre du service de traiteur du CPE Roule ta pomme.

13. PAGE FACEBOOK

L'école La Pommeraie a maintenant sa page Facebook. Celle-ci permet à l'école de partager les belles réalisations et les moments magiques que vivent les élèves et auxquels les parents ne peuvent malheureusement pas assister à cause de la situation pandémique.

14. APPLICATION HOP HOP

Le CÉ a approuvé l'implantation de l'application « hop hop » pour faciliter les départs du service de garde en fin de journée. L'application sera implantée en septembre 2021.

15. BUDGET PROVISOIRE 2021-2022

Le CÉ a adopté le budget provisoire de l'école de la Pommeraie 2021-2022.

16. SONDAGE À L'ÉLÈVE

Tel que demandé par le ministère de l'Éducation, quelques membres du conseil d'établissement ont élaboré un sondage pour les élèves afin de connaître leurs sentiments quant à leur sécurité et à leur appartenance à l'école de la Pommeraie. Les résultats ont été présentés aux membres du CÉ et seront utilisés afin de réviser le projet éducatif et le plan de lutte en 2021-2022.

17. LISTES DES EFFETS SCOLAIRES

Le CÉ a adopté la liste des effets scolaires et des cahiers d'exercices.

18. PRINCIPES D'ENCADREMENT FINANCIERS 2020-2021

Le CÉ a adopté les principes d'encadrements financiers 2020-2021.

19. POSTES À COMBLER

Il y a **3** postes des membres parents à combler pour 2021-2022. Voici un rappel des membres parents du conseil d'établissement :

| Membre | Année d'élection (mandat de 2 ans) |
|----------------------------|---|
| M. Daniel-Éric St-Onge | 2020 |
| M. Markus Gauthier | 2020 |
| Mme Karine St-Pierre | 2020 |
| M. Laurent Jodoin | 2019 |
| Mme Sandrine Labrie | 2019 |
| Mme Lucile Boquien | 2019 |
| M. Francis Lafortune (sub) | 2020 |
| M. Steve Patenaude (sub) | 2020 |

Daniel-Éric St-Onge, Président